



Le 3 novembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

SANTÉ

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

GARDE D'ENFANTS

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Green

QUALITÉ DE L'AIR

M. LePage

L'hon. M. Crossman

M. LePage

L'hon. M. Crossman

L'hon. M. Crossman

ENFANTS

M. D'Amours

L'hon. M. Hogan

PARC PROVINCIAL DE LA PLAGE PARLEE

M. J. LeBlanc

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

ÉCOLES

M. K. Chiasson

L'hon. M. Hogan

AVORTEMENT

M^{me} Thériault

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. S. Wilson

INONDATIONS

M^{me} Landry

L'hon. M. Ames

FOYERS DE SOINS

M. M. LeBlanc

L'hon. M^{me} Green

INFRASTRUCTURES

M. G. Arseneault

L'hon. M. Ames

M. C. Chiasson

L'hon. M. Austin

M. Legacy

L'hon. M^{me} Green

TAXE SUR LE CARBONE

M. Bourque

FOYERS DE SOINS

L'hon. M^{me} Green

L'hon. M^{me} Green

PETITS RÉACTEURS NUCLÉAIRES

M. Coon

L'hon. M. Holland

M. Coon

L'hon. M. Holland

PONTS

M. Mallet

L'hon. M. Ames

GARDERIES

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

PENSIONS DU CANADA

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

SANTÉ

M^{me} Holt (Bathurst Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le président. Je crois comprendre que le premier ministre et le ministre ont maintenant rencontré les médecins de l'Hôpital Dr Everett Chalmers afin de répondre à leurs préoccupations concernant la salle d'opération hybride. Le Réseau de santé Horizon appuie l'installation de salles d'opération hybrides à Fredericton, à Saint John et à Moncton, car elle modernise notre système de soins de santé, en augmente l'efficacité, rend plus ciblés les services fournis aux patients et offre aux médecins concernés de meilleures conditions de travail. Il n'y a qu'une salle à l'Hôpital Dr Everett Chalmers, et les besoins liés à de telles installations sont donc criants, mais le premier ministre n'a fourni aux médecins aucune réponse, aucune solution, ni aucun soutien. Puisque les fonds sont disponibles et que la salle est prête, comment le premier ministre justifie-t-il son refus d'appuyer l'installation de la salle d'opération hybride?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la chef de l'opposition a raison. Nous avons eu une très bonne rencontre avec des médecins qui représentent l'Hôpital Dr Everett Chalmers et demandent l'installation du bloc opératoire. Nous avons parlé des soins de santé au Nouveau-Brunswick et de la meilleure façon pour nous d'utiliser tous les services dont nous disposons dans notre province. Nous avons convenu d'un processus au cours duquel tous les faits seront présentés. Nous avons un conseil de collaboration qui se penche sur la question à l'échelle des réseaux et qui analyse la façon dont nous pouvons maintenir notre croissance et poursuivre l'examen des pratiques exemplaires au sein de l'hôpital.

Nous avons défini une voie à suivre, travaillons de concert avec les médecins, le conseil de collaboration et des membres du conseil d'Horizon et travaillons d'une façon qui reflète les avantages de la modernisation, pour la région comme pour le reste de la province. Notre système de soins de santé ne s'améliorera que si nous déterminons comment nous pouvons tirer le meilleur parti de notre système à l'échelle provinciale, tant au sein de Vitalité qu'au sein d'Horizon. Je suis content de dire que, par suite de la rencontre, nous avons l'obligation de réagir. Nous avons l'obligation de nous appuyer sur les faits. Savez-vous quoi, Monsieur le président? Savez-vous ce que les participants à la rencontre ont dit d'impressionnant? Ils ont dit vouloir participer à la prise de décision, et nous voulons qu'ils y participent.

GARDE D'ENFANTS

M^{me} Holt (Bathurst Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Monsieur le président, les médecins n'étaient pas satisfaits des résultats de la rencontre,

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pendant laquelle on leur a dit : Vous devrez attendre. Nous en parlerons davantage, peut-être plus tard cette année ou l'année prochaine.

Par ailleurs, encore une fois aujourd'hui, un parent nous a demandé de l'aide pour trouver des services de garderie au Nouveau-Brunswick. Depuis plus de six mois, Tara-Lynn Pitre, de Bathurst, ne travaille pas, car elle cherche une place ; entretemps, des garderies sans but lucratif attendent que le ministre approuve d'autres places.

[Original]

À Moncton, la Garderie McLaughlin peut accueillir 120 enfants, mais elle a reçu seulement 15 places subventionnées. Avec plus de 1 000 places désignées, payées par le gouvernement fédéral, qui n'ont pas encore été attribuées, pourquoi le ministre n'agit-il pas?

[Traduction]

L'hon. Mme Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci, Monsieur le président. J'étais également présente hier à la rencontre. Elle a été très bonne, et les médecins ont parlé de ce qui les préoccupe profondément et de ce qui leur tient à cœur. Cela a touché profondément les participants à cette partie de la rencontre. Nous avons quitté la salle après nous être entendus sur une marche à suivre et de nombreux éléments. En fait, des échanges ont eu lieu ce matin entre les médecins et moi. Ils ont demandé plus d'information et des précisions. Il est dommage que la députée d'en face dise que la rencontre ou que la discussion ne se sont pas bien déroulées, car les échanges se poursuivent et sont très bons.

J'aimerais également aborder une question soulevée hier. Il y a eu un bon échange avec la ministre responsable des Aînés. Un député d'en face a donné un spectacle, et une question posée est en fait restée sans réponse en raison du spectacle donné par le député de Baie-de-Shediac—Dieppe. J'aimerais répondre à la question ; ainsi, si vous me posiez une question au sujet de l'emplacement des quatre établissements pour les aînés, ce serait avec plaisir que je...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

QUALITÉ DE L'AIR

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a maintenu sa décision de renouveler, encore une fois, l'approbation d'exploitation de Coastal Shell Products à Beaurivage, et ce, malgré les centaines de plaintes déposées, les multiples évacuations qui ont dû avoir lieu à l'école voisine, l'impossibilité pour les enfants de jouer dehors, le fait que les gens sont devenus prisonniers de leur propre résidence et les procès en cours. Dans un courriel envoyé à diverses parties prenantes, le ministre indique que le ministère de l'Environnement respecte le cadre réglementaire établi par la *Loi sur l'assainissement de l'air*, aux termes de laquelle :

une personne ne peut directement ou indirectement déverser ou permettre le déversement d'un polluant ou d'une catégorie de polluants dans l'air de façon à

-
- b) gêner, de manière importante, le cours normal des affaires, ou
c) nuire, de manière importante, à la jouissance normale des biens.*

Monsieur le ministre, comment est-il possible que la compagnie Coastal Shell Products ne contrevienne pas à la *Loi sur l'assainissement de l'air*?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il s'est passé beaucoup de choses cet été en ce qui concerne les essais réalisés par Coastal Shell Products, et, oui, la compagnie met actuellement à l'essai un nouvel équipement installé depuis le 1^{er} août, comme vous le savez. La prochaine date limite est le 30 novembre. Pour notre ministère, l'objectif consiste à mettre des gens sur le terrain. Il y a un numéro que, s'ils le veulent, les gens peuvent composer.

Coastal Shell Products procède à des essais. La compagnie a lancé des essais dans le dernier mois pour vérifier le fonctionnement de l'équipement. Nous attendons les résultats, que nous n'avons pas encore reçus. Nous les attendons. Comme je vous l'ai mentionné et je l'ai mentionné au député de Kent-Nord tout à l'heure, nous les attendons.

De plus, vous ne devriez pas oublier que le tout a été établi en 2016 par le gouvernement libéral de Brian Gallant, par l'intermédiaire d'ONB. Maintenant, le gouvernement actuel en fait les frais. Je crois que c'est une question d'emplacement et je crois honnêtement que les personnes qui étaient responsables de la question à l'époque ne savaient pas ce qu'il en

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

advierait aujourd'hui. Elles ne savaient pas ce qu'il en advierait. Le tout a été fait pour créer de nombreux emplois et transformer les carapaces, le crabe, le homard et les crevettes ; il s'agit donc d'activités importantes.

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, je suis content que le ministre nous ait rappelé la date du 30 novembre. J'aimerais aussi lui rappeler qu'il a eu cinq ans pour agir dans ce dossier, ce qu'il n'a pas fait. J'aimerais rappeler au ministre que, en 2019, un arrêté visant la cessation des activités a été pris en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement* parce que des odeurs et du bruit avaient des effets néfastes sur des récepteurs hors site, ce qui touchait notamment des membres du public. La compagnie a traversé en 2021 une autre période d'essai sous votre supervision. Le mois dernier, le ministre de l'Environnement a indiqué que Coastal Shell Products était encore une fois en période d'essai. Selon le gouvernement actuel, combien de temps une période d'essai devrait-elle raisonnablement durer? Monsieur le ministre, dans l'éventualité où la nouvelle technologie ne résoudrait pas le problème, quel est le plan? Quelles seront les prochaines mesures prises par le ministère de l'Environnement pour finalement protéger les gens de Beaurivage?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Monsieur le président, je remercie encore une fois le député d'en face de la question. La situation est importante. Nous la prenons très au sérieux. Si ce n'était pas le cas, nous ne serions pas ici.

Revenons à l'année 2016 et parlons d'Opportunités Nouveau-Brunswick. Je crois que votre chef de l'opposition officielle y travaillait à l'époque. Qu'elle y ait travaillé ou non, elle était certainement au courant de la situation. Toutefois, le gouvernement de Brian Gallant...

(Exclamations.)

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Des fonds à hauteur de 2,9 millions de dollars ont été prévus pour que l'établissement soit situé à cet endroit. C'était vous. Vous avez vous-même pris la mesure. Cette somme comprenait 2,5 millions de dollars versés sous forme de prêts à terme.

Comme nous venons d'en parler, les activités ont débuté à titre d'essai dans les installations en juin 2017, et la compagnie éprouve depuis des difficultés techniques. Coastal Shell Products y travaille. L'arrêt complet approche. Le premier aura lieu le 30 novembre. Il faut une année complète — donc, jusqu'au 31 juillet — pour installer tout l'équipement. Des gens sont venus d'outre-mer, de l'endroit d'où provient l'équipement, pour mener l'essai. La compagnie ne peut mener ses activités durant le jour. Elles n'ont lieu que la nuit.

Questions orales

[Original]

ENFANTS

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, de nombreux enfants ne mangent pas à leur faim. Ils arrivent à l'école le ventre vide et leur dîner est aussi mince qu'une tranche de pain sec. Malgré les excédents dont aime se vanter le premier ministre, ce dernier ne semble pas avoir d'empathie pour tous ces enfants qui vont à l'école sans avoir mangé. Nous comprenons que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance n'a pas de pouvoir. La question est simple : Est-il capable de dormir la nuit en sachant très bien, en tant qu'ancien éducateur, que cette situation est inacceptable?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Oui, je dors tellement bien ; merci beaucoup, Monsieur le député d'en face, de me poser des questions au sujet de ma santé.

En tant qu'ancien éducateur et directeur d'école, je sais que c'est tellement important de s'assurer de nourrir nos enfants. Notre gouvernement a dépensé 2 millions de dollars pour s'assurer que nous aurions un programme d'alimentation dans chacune de nos écoles. Grâce au fait qu'il y a des groupes bénévoles qui nous aident en ramassant de la nourriture pour la donner aux enfants, nous aurons un programme pour nourrir nos enfants dans chacune de nos écoles.

Toutefois, je peux dire que le gouvernement fédéral avait promis d'investir 1 milliard de dollars...

[Traduction]

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

PARC PROVINCIAL DE LA PLAGE PARLEE

M. J. LeBlanc (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Monsieur le président, la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture me dirait-elle pourquoi autant d'avis d'interdiction de baignade ont été émis au parc provincial de la plage Parlee l'été dernier? Quelles mesures seront prises pour limiter les préoccupations liées à la qualité de l'eau?

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup. Le député d'en face connaît très bien la réponse, car nous lui avons fait un compte rendu complet de la question la semaine dernière. Il sait très bien qu'un plan exceptionnel est en place. Nous sommes prêts

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

à consulter les collectivités. Nous avons un plan visant le prélèvement d'échantillons d'eau et l'assainissement de l'eau. Ainsi, chaque goutte d'eau qui est contaminée... Nous savons que la contamination ne provient certainement pas de la plage Parlee ni du parc provincial. Merci.

[Original]

ÉCOLES

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. J'ai une question à poser au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Les jeunes et le personnel enseignant de la Polyvalente W.-Arthur-Losier peuvent-ils s'attendre à voir les deux dernières phases du projet de modernisation à mi-vie de leur école inscrites au budget d'immobilisations de l'année en cours? Merci.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci au parlementaire du côté de l'opposition pour sa question. C'est un plaisir de me lever pour y répondre. En ce moment, on est en train de regarder la situation de nos écoles pour déterminer ce qu'il faudra faire à l'avenir. Le nombre d'élèves a augmenté de 5 000 à 7 000 enfants au cours des deux dernières années. De nouveaux élèves s'inscrivent chaque mois ; il y en a de plus en plus, mais c'est un beau problème à avoir. Il y a environ deux ans, on avait été obligé de fermer des écoles, parce qu'il n'y avait pas assez d'élèves. On a des choses à déterminer par rapport à nos infrastructures, qui sont tellement importantes. Oui, l'école qui fait l'objet de la question du parlementaire du côté de l'opposition, à propos de la continuation du projet de modernisation à mi-vie, figure sur la liste, avec d'autres écoles qui ont, elles aussi, besoin d'améliorations à mi-vie.

[Traduction]

AVORTEMENT

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, j'aimerais que la ministre responsable de l'Égalité des femmes réponde à la question suivante : Quel est votre plan pour améliorer l'accès aux services d'avortement au Nouveau-Brunswick et appuyer le droit de choisir des femmes?

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Je remercie la députée d'en face de la question. Pendant que je suis debout pour répondre à la question, je tiens à remercier chaleureusement tous les fournisseurs de services de santé mentale de la province qui se rendent au travail tous les jours sans savoir à quoi s'attendre.

La députée d'en face sait que trois hôpitaux fournissent les services en question aux femmes du Nouveau-Brunswick. Les services d'avortement sont offerts aux femmes qui en

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ont besoin dans trois... Les services sont offerts dans un hôpital à Bathurst et dans deux hôpitaux à Moncton, en fait. Ces services sont donc fournis à l'heure actuelle. Merci, Monsieur le président.

[Original]

INONDATIONS

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, le 29 juin dernier a été une journée marquante dans l'histoire des gens de la région d'Edmundston et, tout particulièrement, des gens du quartier Saint-Jacques. En effet, la quantité de pluie tombée en quelques heures a eu des conséquences dévastatrices sur les infrastructures municipales et sur plus de 260 résidences privées. Avec un excédent à la hauteur de milliards de dollars, que fera le ministre des Transports et de l'Infrastructure pour venir en aide à la municipalité d'Edmundston et aux gens désespérés du quartier Saint-Jacques?

[Traduction]

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'essayais d'entendre la question au complet. Nous avons fait une belle visite. Je crois bien que la députée d'en face parle de ma visite dans la municipalité. Nous avons effectivement fait une belle visite cet été. La députée d'en face était là avec l'équipe. Nous avons passé la journée à examiner de nombreux projets et éléments d'infrastructure différents qui nécessitent assurément des travaux. Nous travaillons avec la collectivité, et nous chercherons à... Nous travaillons ensemble. Merci, Monsieur le président.

[Original]

FOYERS DE SOINS

M. M. LeBlanc (Restigouche-Chaleur, L) : Merci, Monsieur le président. Le mois dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer la directrice générale et les membres du conseil d'administration de la Villa Sormany, un foyer de soins provincial situé à Robertville. Lors de cette rencontre, la question du personnel et du manque d'empathie de ce gouvernement par rapport à la situation que vit le personnel a été l'une des principales préoccupations soulevées.

Par conséquent, cela a un impact sur les services offerts aux pensionnaires. Monsieur le président, ma question est pour la ministre responsable des Aînés : Que prévoit-elle faire pour améliorer la situation des employés dans les foyers de soins de notre province?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci, Monsieur le président. Les personnes âgées du Nouveau-Brunswick sont extrêmement importantes. Nous reconnaissons que le nombre de personnes âgées dans la province augmente très rapidement. Nous cherchons des solutions à long terme. Nous envisageons en fait quelle sera la situation au Nouveau-Brunswick dans 20 ans. Nous effectuons la planification dès maintenant afin que les personnes âgées du Nouveau-Brunswick reçoivent de bons soins. Nous cherchons à garder les personnes âgées heureuses et en santé chez elles et travaillons avec les régies régionales de la santé, le ministère de la Santé, les services de traitement des dépendances et de santé mentale et tous les autres ministères afin d'avoir un plan solide — un plan pangouvernemental — pour appuyer les personnes âgées dans l'avenir.

Nous savons qu'il s'agira peut-être du plus grand défi qui se posera à nous dans 10 ans. Je suis très contente de parler des personnes âgées et de tout le travail que nous accomplissons pour elles, et je répondrai aux autres questions que vous poserez.

INFRASTRUCTURES

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, L) : Monsieur le président, il y a un an, un camion de transport a heurté le passage supérieur du chemin Blair Malcolm, et rien n'a été fait depuis. J'aimerais demander au ministre de faire le point quant à la date du début des travaux, à la nature des travaux qui seront effectués et à la date à laquelle ils seront terminés. Merci.

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. En fait, j'ai donné au député d'en face de l'information sur le pont Malcolm à — je ne sais pas quelle heure il était — 15 h ou à 16 h hier après-midi ; alors, veuillez m'excuser de ne pas avoir les détails précis en ce moment. Toutefois, je peux vous dire que, tous les matins, au réveil, je gère 18 000 km de routes, 5 500 ponts, 8 traversiers, 7 services de traversiers, 5 traversiers côtiers, 6 millions de pieds carrés de bâtiments gouvernementaux, 142 baux et 56 tours, entre autres. Comme je l'ai dit, je n'ai pas les détails précis sur la question en ce moment, mais nous avons donné de l'information au député hier après-midi. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Chaque jour, au réveil, nous constatons l'inaction du gouvernement.

Questions orales

Monsieur le président, après avoir discuté avec quelques-uns de mes amis qui travaillent au sein du système judiciaire, je constate que le nouveau palais de justice à Fredericton, s'il devait être achevé, ne serait même pas assez grand pour répondre aux besoins actuels et qu'il le serait encore moins pour répondre aux besoins à venir. Ma question pour le ministre des Transports et de l'Infrastructure est la suivante : Quelles consultations, le cas échéant, ont eu lieu auprès du système judiciaire, auprès des personnes mêmes qui utiliseront l'édifice pendant le prochain demi-siècle?

L'hon. M. Austin (Fredericton-Grand Lake, ministre de la Sécurité publique, PC) : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole pour répondre à la question. Comme vous le savez, l'inflation frappe tout le Canada. À cause de la taxe sur le carbone imposée par le gouvernement Trudeau, tous les coûts augmentent, et celui du palais de justice ne fait pas exception. En tant que gouvernement, nous payons les mêmes prix pour les matériaux et services que le secteur privé paie en ce qui concerne les bâtiments. Le travail à l'égard du palais de justice se poursuit assurément, et davantage sera fait. Je peux vous assurer que le gouvernement continuera à travailler pour que les affaires liées à la justice, à la sécurité publique et à d'autres questions relatives au crime soient traitées ici, au Nouveau-Brunswick. Merci.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, à la Chambre, nous parlons de processus et de demandes de propositions, ce qui rend le dialogue très impersonnel, mais il y a des gens qui attendent et qui espèrent de l'aide pour l'hôpital de Bathurst qui est surchargé de patients qui n'y ont pas leur place. La solution offerte l'année dernière par le gouvernement était la construction d'un foyer de soins de 60 lits. La ministre responsable des Aînés n'a pas voulu faire le point. Ferait-elle aujourd'hui le point pour les personnes concernées sur la situation concernant la construction du foyer de soins de 60 lits et la date à laquelle le projet sera terminé?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci beaucoup de la question. Une demande de propositions a été lancée pour la construction de foyers de soins dans quatre villes : Bathurst, Bouctouche, Moncton et Oromocto. La demande de propositions a pris fin, et le ministère du Développement social a entrepris des négociations avec les soumissionnaires retenus pour la construction de ces foyers de soins. Dans un cas, les négociations sont terminées. Je suis contente de dire que la ministre responsable des Aînés fera une annonce la semaine prochaine, je pense, concernant l'identité du soumissionnaire retenu et la date de lancement des travaux.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Pour ce qui est des trois autres foyers de soins, les négociations sont en cours. Nous espérons que les négociations aboutiront très bientôt dans un cas et au début de la nouvelle année dans les deux autres cas. Merci, Monsieur le président.

TAXE SUR LE CARBONE

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, avant de poser la prochaine question, je tiens à parler du même vieil argument, sans cesse ressassé, au sujet de la taxe sur le carbone, dont le gouvernement actuel ne cesse de parler. Les gens d'en face disent que la taxe sur le carbone entraînera une importante hausse du coût de la vie. Environ 0,1 % du taux d'inflation global — 0,1 % — y est attribuable. Les gens d'en face peuvent en parler autant qu'ils le veulent, mais la taxe sur le carbone n'a pratiquement pas d'incidence sur notre économie. Continuez donc à agir de la sorte. Les gens du Nouveau-Brunswick en ont assez d'entendre la même vieille rengaine.

FOYERS DE SOINS

L'autre sujet que je veux aborder est le suivant. Ma question porte sur la construction d'un foyer de soins à Bouctouche, qui a fait l'objet d'une annonce. Nous n'avons rien entendu à ce sujet. Depuis l'annonce, c'est le silence total ; j'aimerais donc obtenir un compte rendu. La ministre a fait un genre de compte rendu, mais je lui serais reconnaissant de me fournir un peu plus d'explications sur le cas de Bouctouche. Merci.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai dit que l'un des contrats avait été attribué et que celui-ci ferait l'objet d'une annonce la semaine prochaine. L'équipe prépare le tout. Il ne s'agit pas de celui de Bouctouche — je peux vous le dire. Nous avons communiqué avec les soumissionnaires...

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Écoutez-moi lorsque je réponds à votre question.

Nous avons eu des échanges avec les soumissionnaires concernant l'installation de Bouctouche. Ils ont tout récemment discuté avec le ministère du Développement social, et

Questions orales

nous continuons de travailler à la négociation d'un contrat fructueux concernant ce foyer de soins.

Monsieur le président, le gouvernement est résolu à protéger les personnes âgées et à prendre soin d'elles. Cela fera simplement partie de notre plan visant à ce que nous disposions d'un nombre suffisant de places convenables pour les personnes âgées qui quittent leur domicile et s'installent dans un foyer de soins. Nous voulons être parties prenantes et nous voulons nous assurer d'avoir les bonnes réponses concernant les emplacements convenables pour les personnes âgées. Merci beaucoup, Monsieur le président.

PETITS RÉACTEURS NUCLÉAIRES

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Chose incroyable, le gouvernement veut modifier la loi pour permettre à Énergie NB d'acheter de l'électricité produite au moyen de petits réacteurs nucléaires. Pourquoi? C'est parce que l'option nucléaire fera monter en flèche nos tarifs d'électricité, et la *Loi sur l'électricité* est conçue pour empêcher qu'une telle situation se produise. Les coûts élevés sont justement la raison pour laquelle l'industrie nucléaire a rejeté les petits réacteurs en premier lieu. En effet, l'industrie ne pouvait pas réaliser les économies d'échelle nécessaires pour justifier, sur le plan économique, le recours à l'énergie nucléaire. Quarante ans d'expérience dans le cas de Point Lepreau ont montré que, même si des économies d'échelle peuvent être réalisées, l'énergie nucléaire coûte cher.

Monsieur le président, Énergie NB n'est pas un organisme de développement industriel. C'est notre service public d'électricité. Pourquoi le ministre est-il disposé à augmenter nos tarifs d'électricité pour forcer les clients d'Énergie NB à payer le prix du pâle succédané que propose le gouvernement en matière de développement industriel?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je ne saurais vous dire à quel point je suis content d'entendre une telle question de la part de l'opposition. Si le Parti vert agissait à sa guise, selon l'orientation exprimée, nous n'aurions pas d'énergie solaire ni d'énergie éolienne. Penchons-nous sur l'histoire du développement énergétique et nous constaterons que l'énergie solaire et l'énergie éolienne étaient à leurs débuts ce qu'il y avait de plus cher. Nous introduisons une technologie novatrice. Nous ne forçons absolument pas l'entreprise de service public à faire quoi que ce soit. La loi, dans sa forme antérieure, aurait empêché l'entreprise de service public de prendre part au processus. Elle aurait construit un réacteur, mais n'aurait pas pu profiter de l'électricité générée par celui-ci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Il semble s'agir d'un modèle d'entreprise que seul le Parti vert pourrait appuyer. Cela n'a aucun sens, Monsieur le président. Je vais vous dire une chose. Un tel manque de sens des affaires servirait très mal le Nouveau-Brunswick si ce parti formait une alliance avec les Libéraux. Je ne peux pas croire que l'opposition officielle entretienne même la possibilité de former une alliance. Que le ciel nous vienne en aide si cela se concrétise.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, l'engouement du gouvernement pour les petites centrales nucléaires me rappelle l'engouement que Richard Hatfield avait pour les grandes centrales nucléaires. Il voulait construire six centrales nucléaires le long de la frontière, car il pensait pouvoir profiter de la demande prévue en électricité aux États-Unis, mais elles auraient coûté trop cher, et le marché ne s'est pas matérialisé.

Monsieur le président, cela me rappelle un peu l'usine Bricklin de M. Hatfield. Il s'agissait d'une voiture chère qui n'avait jamais été construite auparavant et pour laquelle il n'y avait aucun marché. C'est ce que nous envisageons ici, sauf que les petits réacteurs nucléaires sont fondamentalement bien plus dangereux.

L'aventure du Nouveau-Brunswick avec l'énergie nucléaire s'est déjà traduite par l'accumulation d'une dette de 3,3 milliards de dollars, selon le vérificateur général. Le paiement de la dette nécessite une augmentation de nos tarifs d'électricité. Pourquoi le premier ministre veut-il utiliser la force de la loi pour faire monter en flèche nos tarifs d'électricité et financer ainsi son obsession pour les petites centrales nucléaires?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Je dirais au député d'en face, pour répondre à la deuxième question... J'espère qu'il y aura une troisième, une quatrième et une cinquième question. Nous pourrions poursuivre ainsi toute la journée, car je veux prendre la parole à propos de notre engagement à créer une économie propre et verte, qui non seulement alimentera le Nouveau-Brunswick et le pays, mais contribuera aussi à régler l'ensemble de la crise mondiale avec laquelle nous sommes actuellement aux prises. L'avenir énergétique n'a jamais autant été en danger.

Le monde entier envisage l'énergie nucléaire. Il ne s'agit pas d'une idée qui vient du Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas quelque chose qui provient du Cabinet du premier ministre. Nous travaillons et nous sommes effectivement dans une position nous permettant de diriger une industrie pour une fois, et le Parti vert voudrait nous faire faire marche arrière, nous faire oublier le tout et garder le Nouveau-Brunswick dans un état d'oppression.

Nous refusons d'accepter une telle situation. Nous accorderons la priorité au Nouveau-Brunswick. Nous obtiendrons des résultats qui nous permettront non seulement de

Questions orales

produire de l'énergie sans émissions qui profitera au Nouveau-Brunswick, mais aussi de remettre des recettes dans les coffres d'une province qui en a désespérément besoin. Ainsi, nous avons l'occasion de nous débrouiller seuls et de dire que nous produisons quelque chose, sans tirer profit de...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre. À l'ordre.

[Original]

PONTS

M. Mallet (Shippagan-Lamèque-Miscou, L) : Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

La question suivante s'adresse au ministre des Transports et de l'Infrastructure.

[Original]

J'aimerais savoir pourquoi, au Nouveau-Brunswick, une ambulance peut encore être immobilisée devant une barrière descendue à l'entrée d'un certain pont, avec ses gyrophares allumés. Elle est bien immobilisée jusqu'à ce que le tablier de ce fameux pont soit redescendu. Le ministre est-il au courant du fait qu'une ambulance a encore été arrêtée à l'entrée de ce pont pendant que le tablier était levé, alors qu'elle devait reconduire un patient à un centre hospitalier pour des soins urgents?

[Traduction]

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Tout ce que j'ai entendu, c'est « pont et ambulance ». Je suis désolé, mais je n'ai pas d'explications à fournir au député.

Monsieur le président, parlons de l'entretien pendant l'hiver, car c'est important en ce moment. Le numéro sans frais est le 1 833 384-4111. Il s'agit du numéro du Centre d'information sur les transports. Il s'agit en fait d'un sujet très important. L'hiver s'installe, et il est très important que les gens fassent preuve de prudence et conduisent correctement sur nos routes. Le numéro sans frais peut être composé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Chaque fois que vous estimez que les routes ne sont pas sécuritaires, composez ce numéro et notre équipe chargée des transports examinera sérieusement la situation. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

GARDERIES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le président. Je vais tenter de poser de nouveau ma question au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

[Original]

Il y a une garderie sans but lucratif à Moncton qui veut 120 places pour des enfants, mais elle a reçu 15 places désignées. Le ministre a 1 000 places payées par le gouvernement fédéral, prêtes à être attribuées à des garderies. Il y a plusieurs garderies sans but lucratif à Bathurst. À Moncton, il y a la Garderie McLaughlin. Le ministre Hogan va-t-il agir aujourd'hui?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis au courant du dossier de cette garderie. Les permis viennent d'être signés pour que nous puissions lui accorder plus de places. J'ai parlé à une jeune mère, Monique, qui habite dans la région. Elle est tellement heureuse que nous allons distribuer ces places. C'est un partage que nous avons avec le gouvernement fédéral. Même en parlant de... C'est bien que nous puissions donner ces places à un centre d'éducation pour la petite enfance sans but lucratif, mais il n'en demeure pas moins que nous pouvons parler et renégocier notre entente avec le fédéral pour les autres places. Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

PENSIONS DU CANADA

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le président. Les gens du Nouveau-Brunswick s'inquiètent de l'avenir. De nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick se demandent si elles pourront un jour prendre leur retraite. Les personnes âgées en particulier s'interrogent sur la stabilité et la sécurité de leurs pensions. Nous sommes très préoccupés par la proposition de Danielle Smith, mais les gens du Nouveau-Brunswick ne devraient pas avoir à s'inquiéter de la sécurité de leur retraite. Au lieu d'admirer la première ministre Smith, à l'origine d'une proposition qui menace la retraite des gens du Nouveau-Brunswick et sa sécurité, le premier ministre défendra-t-il les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick et s'assurera-t-il que nos retraites et nos pensions sont protégées?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Nous ferons absolument en sorte que nos pensions soient protégées. Nous l'avons prouvé au fil des ans, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

En ce qui concerne toutefois l'Alberta et sa première ministre, je pense que cette dernière cherche à mettre en avant l'importance de l'Alberta dans l'économie du pays. Elle cherche à attirer l'attention sur cet aspect dans de nombreux dossiers, comme l'a fait le précédent premier ministre de l'Alberta. Malheureusement, des politiques fédérales ont pratiquement entraîné l'élimination de leurs sources de recettes ; pourtant, nous pensons que le gouvernement albertain pourra continuer à assurer le financement dans le reste du pays. Alors, Monsieur le président, nous devrions peut-être repenser à certaines des mesures prises, de faux pas, pour fermer notre industrie énergétique.

Ne serait-il pas bien en ce moment d'avoir un oléoduc ici pour approvisionner l'Europe afin qu'elle n'achète pas de combustibles de Russie? Ne serait-ce pas bien, Monsieur le président? Nous avons plutôt donné de l'argent à l'Ukraine pour qu'elle se batte contre les Russes, puis permis à l'Europe d'acheter des combustibles de Russie ; donc d'une part nous alimentons l'industrie, et, d'autre part, nous finançons la guerre. Monsieur le président, une occasion s'offre à nous, et je suis sûr que, en fin de compte, l'Alberta tient à faire partie du Canada et tient également à ce que le Canada joue son rôle.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : La période des questions est terminée.